

ATHLÉ HANDISPORT

LE GUIDE 2015



Le guide 2015 de l'athlé handisport prend de nouvelles couleurs à l'image des défis que nous souhaitons relever ensemble.

Si les regards sont déjà tournés vers Rio pour notre élite, et nous encouragerons les athlètes dans leur quête de performances, la Commission Athlétisme Handisport construit l'avenir, avec une politique de développement en faveur des jeunes et de l'animation sportive et territoriale, pour répondre au projet sportif de la FFH.

Les athlètes de l'Equipe de France ont connu le succès l'été dernier au Pays de Galles avec 20 médailles dont 8 en or et une 6e place au classement européen des nations. La réussite est liée au travail effectué dans les clubs avec le soutien des comités. La prochaine étape mondiale à Doha, en octobre 2015, s'annonce plus difficile mais le défi est à la hauteur des ambitions du collectif France emmené par notre capitaine d'exception, Marie-Amélie Le Fur.

Autre défi, le Pôle France Jeunes qui a ouvert à Lyon en septembre 2013 doit être une vraie plate-forme pour les jeunes, leur donner le goût de la culture athlétisme et les mener vers le haut-niveau tout en leur donnant les moyens d'une formation et d'un suivi scolaire. La Commission « Jeunes » travaillera avec le Pôle et les ETR dans le recrutement des athlètes. De nouveaux évènements vont nous permettre de détecter et d'effectuer un meilleur accompagnement fédéral, en lien avec la cellule avenir.

Enfin, nous aurons l'occasion de nous retrouver plus régulièrement sur le terrain grâce à une offre de pratique élargie en évènements sportifs, stages et formations. Avec en point d'orgue, le nouveau temps fort de notre calendrier sportif : les Championnats de France Open à Paris Stade Charléty.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du guide 2015 de l'athlé handisport, et nous vous donnons rendez-vous sur nos évènements.

Julien HERICOURT
Directeur Sportif Athlétisme

L'ATHLETISME HANDISPORT

p. 3

La commission sportive	p. 4
A propos du sport	p. 6
Le matériel et l'équipement	p. 7
La classification	p. 8
La formation	p. 10

L'ANIMATION SPORTIVE ET TERRITORIALE

p. 12

Le calendrier	p. 13
Généralités : Participation aux compétitions nationales	p. 14
Les championnats de France en Salle	
Les championnats de France de Cross-country	
Les championnats de France Interclubs	
Les championnats de France Open	
La coupe de France de courses sur route	
Le challenge Jeunes Athlètes Handisport	
A savoir	p. 26

LES JEUNES ET LE HAUT NIVEAU

p. 27

Le Pôle France Jeunes	p. 28
Les suivis de la Commission	p. 29
Les résultats des championnats d'Europe IPC Swansea 2014	p. 30
Les règles de sélection des compétitions internationales	p. 31

ANNEXE

p. 32

Poids des engins de lancer	p. 33
----------------------------	-------

L'ATHLETISME HANDISPORT



La Commission Athlétisme Handisport



HERICOURT Julien
Directeur Sportif



SOCHE Jean-Baptiste
Directeur Sportif Adjoint
Chargé du Haut Niveau



CHARREYRE Denis
Coordinateur du Pôle France
Jeunes
Responsable Formation



BUANEC Ludovic
Challenge Jeunes Athlètes



FERRING Vincent
Classificateur IPC



FILIPPA Angélik
Sourds



GOUDE Renaud
Communication



GOVAERE Lucile
Déléguée Technique IPC
Règlementation



HAVERLAND Hélène
Communication



JACQUOT Hervé
Gestion des
compétitions
Table de cotation



**LANNE-PETIT
Gwénaël**
Jeunes



MARTIN Eric
Coordination
sportive



THONNET Céline
Jeunes

L'équipe Technique Fédérale



DENIAUD Olivier
Coach expert IPC



MAÏSETI Jo
Sprint/Relais



TALMANT Sylvie
Sprint/Relais



FOUCAT Franck
Lancers



HATUNGIMANA Arthémon
Demi-fond



ROBERT Serge
Courses Fauteuils



ISSORAT Claude
Courses Fauteuils



LEMEUNIER Denis
Courses Fauteuils

L'Equipe Médicale



Dr DAVOINE
Jean-Luc
Médecin Fédéral



MOELLINGER
Isabelle
Kinésithérapeute



FERRING Vincent
Kinésithérapeute



BOZZOLO Stéphane
Kinésithérapeute

A propos du sport

L'athlétisme est au programme des Jeux Paralympiques depuis 1960 et attire toujours le plus grand nombre de spectateurs dans les événements internationaux. Le sport offre un large choix d'épreuves et est ouvert aux athlètes masculins et féminins dans toutes les familles de handicap.

Les athlètes s'affrontent en fonction de leur classification fonctionnelle dans chaque épreuve. Certains courent en fauteuil roulant, d'autres avec des prothèses, tandis que ceux qui ont une déficience visuelle peuvent courir guidés.

Le sport est règlementé par l'IPC (Comité International Paralympique) et coordonné par le Comité Technique d'Athlétisme IPC.

Les épreuves au programme paralympique

- Les épreuves sur piste : sprint (100m, 200m, 400m) ; demi-fond (800m, 1500m) ; fond (5000m, 10000m) et relais (4x100m, 4x400m)
- Épreuve sur route : marathon
- Concours: saut en hauteur, saut en longueur, triple saut, disque, poids, javelot et massue

Histoire

L'athlétisme est apparu aux Jeux Paralympiques de Rome en 1960, avec des épreuves en fauteuil. Au cours des 20 années suivantes, d'autres familles de handicap ont intégré les compétitions paralympiques, et aujourd'hui l'athlétisme est pratiqué dans le monde entier par plus de 120 pays, ce qui en fait le sport paralympique le plus largement pratiqué.

Le matériel et l'équipement



De nombreuses épreuves de **lancer en fauteuil** nécessitent un équipement spécifique pour la pratique de l'athlétisme handisport : le poids, le disque, le javelot et la massue. Les athlètes peuvent utiliser certains dispositifs de maintien tels que spécifiés dans les règles IPC d'athlétisme. Cette technologie (chaise de lancer) continue de progresser à un rythme rapide.

Les **fauteuils de course** sont considérés comme des équipements sportifs dans les épreuves sur piste. Ils ont tendance à être très légers. Les dimensions et les caractéristiques des fauteuils de course sont clairement indiquées dans les règles IPC d'athlétisme.



Les **prothèses** peuvent être utilisées par les personnes amputées. Celles-ci ont été spécialement conçues pour répondre aux exigences de la compétition sportive. Le port de prothèses dans les épreuves de piste et de lancer est facultatif.

La classification

Les règles de classification utilisées pour les compétitions réalisées sous l'égide de la commission athlétisme de la FFH sont les mêmes que celles appliquées par le comité paralympique international (IPC). Les classes sont homogènes et permettent de comparer les athlètes qui en font partie. La classification est effectuée par des classificateurs (para)médicaux et techniques spécialisés, chargés d'évaluer l'impact des déficiences sur l'activité sportive.

Des maladies différentes peuvent être regroupées dans la même classe et concourir ensemble si elles présentent un degré égal d'aptitude fonctionnelle.

Parfois, pour des raisons d'organisation des épreuves, des classes sont réunies. A d'autres occasions, il est envisageable d'utiliser des tables de cotation pour comparer des athlètes appartenant à des classes différentes.

La classification des personnes qui présentent des handicaps moteurs se déroule en 3 temps:

1. Tests sur table d'examen
2. Réalisation de gestes techniques réalisés en salle ou sur le stade
3. + si nécessaire : observation en compétition pour compléter et confirmer la classe envisagée

La classification des personnes présentant des déficiences sensorielles (visuelles ou auditives) relève de médecins classificateurs spécialistes (ophtalmologiste, médecin O.R.L.).

Un formulaire peut être diffusé aux athlètes ou aux clubs par simple demande adressée par mail à : athletisme@handisport.org

La classification

Il convient de distinguer les procédures de classification nationale qui fixent les classes pour les compétitions organisées par la FFH et les classifications internationales permettant de participer aux compétitions de l'IPC.

Pour les compétitions jeunes en France (Challenge Jeunes Athlètes, Jeux de l'Avenir ou Grand Prix des Jeunes), des règles de classification spécifiques existent.

Les classes de handicap

Plusieurs « familles » de handicaps, physiques, sensoriels ou mentaux sont habilitées à concourir en athlétisme. Ainsi, à l'instar des catégories d'âge (poussins, benjamins...) ou de poids (- de 70 Kg, lourds etc...), les sportifs en situation de handicap sont placés dans des classes lorsqu'ils sont éligibles et qu'ils présentent le handicap minimum. Le chiffre des dizaines correspond à la famille de handicap, celui des unités à la classe (par ordre décroissant d'importance du handicap). Le nombre est précédé de T (Track) pour les courses et les sauts et F (Field) pour les lancers.

- 11 - 13** athlètes ayant une déficience visuelle
- 20** athlètes ayant une déficience intellectuelle (sport adapté)
- 31 - 38** athlètes atteints de paralysie cérébrale
- 40 - 47** athlètes amputés ou ayant un autre handicap physique
- 50 - 54** athlètes en fauteuil roulant participant aux épreuves sur piste
- 50 - 57** athlètes en fauteuil roulant participant aux épreuves de lancers
- 60** athlètes sourds ou malentendants ne participant pas aux Jeux Paralympiques mais aux Deaflympiques

La formation

Le développement des pratiques physiques ou sportives auprès des personnes en situation de handicap passe par la formation des cadres, bénévoles ou professionnels. L'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques afin de mieux encadrer est donc une priorité fédérale.

L'entraîneur

Le rôle de l'entraîneur handisport est similaire à celui d'un entraîneur d'athlètes sans handicap.

Vous devez ainsi posséder des connaissances minimales pour faire évoluer les athlètes en situation de handicap dans un environnement sportif en toute sécurité, dans un milieu qui possède ses propres règles, qui demande une passion pour des adaptations techniques permanentes et individualisées au profil de chacun.

La double culture, celle de l'activité confrontée à celle d'athlètes au profil atypique est donc un défi à relever par chaque entraîneur.

La FFH propose trois niveaux de formation pour atteindre ces objectifs :

1. Pour les professionnels, une qualification supplémentaire à leur formation initiale en athlétisme, le **Certificat de Qualification Handisport option athlétisme handisport**. D'une durée de 5 jours pleins, elle vise à s'accaparer la culture handisport au regard de la culture athlétisme délivrée par la FFA (BE, DE, CS).
2. Pour les bénévoles sans formation initiale, un **Moniteur d'Athlétisme Handisport** dont l'organisation est une alternance de temps théoriques et de mise en pratique. Il vous donnera la possibilité d'encadrer l'enseignement de cette spécialité en toute sécurité.

La formation

3. **L'Entraîneur Fédéral d'Athlétisme Handisport** qui suit le Moniteur et qui vous permet d'être reconnu comme un spécialiste de la préparation athlétique de sportifs en situation de handicap. Son accès se fait à l'aide de temps théoriques, de temps de pratique et d'éventuelles reconnaissances de niveaux de formations fédérales FFA adossées à une implication reconnue dans l'encadrement d'athlètes handisport.

Le classificateur

Un classificateur travaille au sein d'une équipe dont le rôle est d'évaluer le retentissement d'une pathologie d'un athlète sur l'activité sportive pratiquée et de lui attribuer une classe afin qu'il concoure sur le même « pied » d'égalité que ses adversaires. Les classificateurs viennent de plusieurs milieux, notamment du milieu médical (médecins, kinésithérapeutes), sportif et technique (scientifiques du sport, athlètes à la retraite, éducateurs physiques).

L'officiel

Les officiels sont des personnes ayant une fonction précise lors des événements sportifs. Ce sont eux qui supervisent les compétitions afin de s'assurer que les règles soient respectées et de veiller à avoir une sécurité irréprochable pour que tout se déroule dans de bonnes conditions.

L'ANIMATION SPORTIVE ET TERRITORIALE



Le calendrier

STAGE HAUT NIVEAU

Date	Lieu	Public
19 au 26 mars	Tunisie	Suivis A et Relève
2 au 9 août	Aix-les-Bains	Sur sélection

STAGE ESPOIRS

Date	Lieu	Public
16 au 20 février	Lyon	Suivis Espoirs et JAP
La Toussaint	(à confirmer)	Suivis Espoirs et JAP

STAGE COURSES FAUTEUIL

Date	Lieu	Public
20 au 24 avril	Montrodât	Ouvert aux fauteuils

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Nom	Date	Lieu	Public
Indoor	28 février	Nantes	Tout public
Cross	1 ^{er} mars	Les Mureaux	Athlètes debout
Interclubs	9 mai	Dole	Tout public
Open	9 et 10 juin	Paris - Charléty	Tout public

EPREUVES INTERNATIONALES

Date	Événement	Public
12 avril	Marathon IPC Paris	Tout public
26 avril	Marathon IPC Londres	Sur sélection
20 juin	Meeting IPC Aquitaine	Tout public
16 au 19 juillet	European Youth Games	Sur sélection
20 au 25 juillet	European Deaf Championships	Sur sélection
22 au 31 octobre	Mondiaux IPC Doha	Sur sélection

Généralités : participation aux compétitions nationales

1. Licences

Les athlètes devront être licenciés au titre de leur club la veille du premier jour de la compétition concernée.

2. Règlementation sportive

Les règles techniques des compétitions d'athlétisme handisport s'appuient sur celles du Comité International Paralympique (IPC).

Pour les compétitions jeunes en France, des règles de compétition spécifiques existent.

3. Classification

Les règles de classification utilisées pour les compétitions réalisées sous l'égide de la Commission Athlétisme Handisport sont les mêmes que celles appliquées par le Comité International Paralympique (IPC).

Pour les compétitions jeunes en France (Challenge Jeunes Athlètes Handisport, Jeux de l'Avenir ou Grand Prix des Jeunes), des règles de classification spécifiques existent.

4. Contrôle antidopage

Il sera réalisé conformément aux procédures de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD).

5. Dossards

Pour toute la compétition, chaque athlète est tenu de retirer un dossard (parfois 2). S'il participe à plusieurs épreuves, il doit se faire « pointer » pour chacune d'entre elles. Les dossards sont à retirer au plus tard une heure avant l'épreuve au stand de distribution des dossards. **Si une réunion technique est organisée, les dossards seront remis à cette occasion.**

6. Chambre d'appel

Le port du dossard est obligatoire dès la chambre d'appel. Le passage à la chambre d'appel est obligatoire pour toutes les épreuves. Tout athlète qui ne passe pas par la chambre d'appel se verra exclu de l'épreuve.

Généralités : participation aux compétitions nationales

7. Tenue

Le port de la tenue aux couleurs du club, avec les éventuelles publicités réglementaires, est obligatoire. Aucun maillot de l'Équipe de France ne sera admis.

8. Horaire

Le programme horaire sera affiché sur l'ensemble du site de compétition. Les horaires de passage en chambre d'appel, des épreuves et des cérémonies protocolaires seront scrupuleusement respectés.

9. Poids des engins

Dans les épreuves de lancer, les athlètes lanceront des engins adaptés à leur catégorie d'âge (Junior -20 ans, Cadet -18 ans et Minime -16 ans) et à leur type de handicap (*cf. ANNEXE, Poids des engins de lancer*)

10. Courses sur route

Les règles des courses sur route mises avant tout sur l'accessibilité des parcours et sur la sécurité. Les organisateurs doivent prendre contact avec la Commission Athlétisme Handisport pour labelliser une épreuve hors stade (*cf. Règlementation Hors Stade*)

+ Textes officiels en ligne sur athletisme-handisport.org

- ➔ Règles et Règlements Techniques IPC 2014-2015 (version originale)
- ➔ Règles des lancers en fauteuil
- ➔ Livret des Règlements Sportifs
- ➔ Règlementation Hors Stade
- ➔ Procès-verbal de record

France en salle | 28 février 2015 à Nantes

Organisateur : Nantes Métropole Athlétisme

Modalités d'accès : Libre d'accès pour tous

Classes : 11-13, 31-38, 40-47, 51-57, 60

Catégories d'âge : Minimes à Vétérans

Titres décernés : Champions de France

Engagements

Les engagements des athlètes doivent être effectués directement par les clubs via le formulaire prévu à cet effet.

Frais d'engagement : aucun frais d'engagement

Date limite d'engagement : 21 février 2015

Désengagements

Les désengagements devront intervenir au plus tard avant le début de la compétition.

Pénalité : 100 € pour tout désengagement ou pour non-participation « sans motif valable » le jour de la compétition.

Classification

Une classification nationale est organisée. Tout athlète nouveau ou ne disposant pas de classe devra se rendre obligatoirement disponible dès 9h du matin le samedi 28 février sur le site de compétition.

Le programme

Courses : 60m - 200m - 400m - 800m - 1500m

Lancer debout : poids / Lancers fauteuil : poids - massue

Sauts : longueur - hauteur

Important

Les athlètes peuvent être inscrits aux épreuves de leur choix. Un athlète Junior a la possibilité de s'engager dans la compétition Elite sans notion de minima. Dans ce cas, il ne pourra plus concourir avec les autres Juniors.



France de cross | 1^{er} mars 2015 aux Mureaux

Organisateur : FFA

Modalités d'accès : Handicaps debout

Classes : 11-13 ; 35-38 ; 42-47 ; 60

Catégories d'âge : Minimes à Vétérans

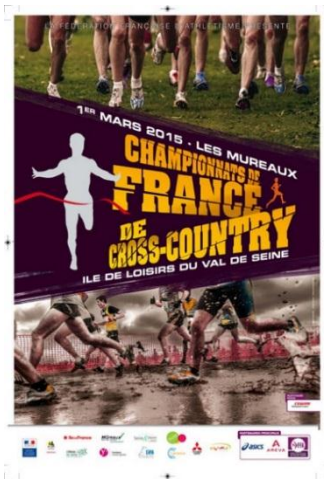
Titres décernés : Champions de France

Engagements

Les engagements des athlètes doivent être effectués directement par les clubs via le formulaire prévu à cet effet.

Frais d'engagement : aucun frais d'engagement

Date limite d'engagement : 21 février 2015



Désengagements

Les désengagements devront intervenir au plus tard avant le début de la compétition.

Pénalité : 100 € pour tout désengagement ou pour toute non-participation « sans motif valable » le jour de la compétition.

Dossards

Le dossard devra être porté non plié sur la poitrine et le dossard « handisport », sera placé obligatoirement dans le dos (sous peine de non classement). Chaque dossard devra être tenu par 4 épingles. L'organisation ne fournira pas les épingles.

Parcours et classement

La course handisport se déroulera à 10h40 sur un parcours de 3800m. L'athlète a toute la largeur de la ligne d'arrivée pour se classer. Le pointage se fera à l'aide de la puce, tout concurrent franchissant la ligne d'arrivée sans cette puce, ne sera pas classer. Le classement final se fera sur les arrivées au scratch (pas de table de cotation pour le Cross).

Résultats

En ligne sur le site de la FFA après les courses

France Interclubs | 9 mai 2015 à Dole

Organisateur : Dole Athlétique Club

Modalités d'accès : libre d'accès pour tous

Classes : 11-13, 31-38, 40-47, 51-57, 60

Catégories d'âge : Minimes à Vétérans

Titre décerné : Champion de France Interclubs

Engagements

Les engagements des athlètes pour les Championnats de France Interclubs doivent être effectués par les clubs ou les délégations via le formulaire prévu à cet effet.

Date limite d'engagement : 25 avril 2015

Frais d'engagement : aucun frais d'engagement

Désengagements

Toute modification d'équipe devra intervenir au plus tard 1 heure avant le début de la compétition. Une pénalité d'un montant de 150€ sera appliquée pour la non-participation d'une équipe à la compétition.

Registre des épreuves

Vitesse : 100m - 200m - 400m

Distance : 800m - 1500m - 5000m (fauteuil)

Sauts : longueur - hauteur

Lancers : poids - disque - javelot - massue

Composition des équipes

Elle devra être transmise 1 heure avant le début de la compétition au secrétariat informatique. En cas de force majeure, le changement d'athlète devra intervenir au plus tard 20 minutes avant l'épreuve. Les équipes constituées par les Comités Régionaux ou Départementaux, pour palier au faible effectif dans leurs clubs, sont classés officiellement dans le cadre des Championnats de France Interclubs.



France Interclubs | 9 mai 2015 à Dole

Participation

Les athlètes disputent au plus 5 épreuves, hors relais. Il n'y a aucune limitation d'athlète de la même équipe pour une même épreuve. Cependant, un athlète ne peut participer à plus de 2 épreuves par famille (vitesse, distance, sauts, lancers, relais).

Bonus du relais

Un bonus de 500 points par relais (4x100m debout et/ou 4x400m fauteuil) : 1 faute entraîne le retrait de 50 points ; 2 ou 3 fautes entraînent la cotation de 100 points ; un abandon entraîne la cotation de 50 points. Le bonus de 500 points est ajouté au classement final. Si un club ne peut constituer un relais, faute de participation d'un ou plusieurs de ses athlètes dans un relais équipe de France, le bonus de 500 points est accordé par la Direction Sportive.

Valorisation des points des athlètes de - 20 ans

Pour encourager les clubs essentiellement composés de jeunes athlètes, les points des minimes, cadets et juniors (- 20 ans) seront valorisés par un coefficient de 1,2.

Classement final

Les épreuves sont réparties en 4 familles (cf. registre des épreuves). Pour établir le classement, 9 performances (1 par famille et les 5 meilleures performances suivantes) sont prises en compte. Il s'y ajoute éventuellement le bonus relais. Un abandon, une disqualification ou une performance nulle dans une épreuve individuelle entraîne une cotation de 1 point.

France Open | 9 au 10 juin 2015 à Paris - Stade Charléty

Organisateur : Fédération Française Handisport

Modalités d'accès : libre d'accès pour tous

Classes de handicap concernées : 11-13, 31-38, 40-47, 51-57, 60

Catégories d'âge concernées : Minimes à Vétérans

Titres décernés : Champions de France Junior & Elite

Engagements

Les engagements doivent être effectués directement par les clubs via le formulaire prévu à cet effet. Les athlètes peuvent être inscrits aux épreuves de leur choix mais, doivent justifier d'une performance dans l'épreuve ciblée.

Frais d'engagement : 10€

Date limite d'engagement : 26 mai 2015

Désengagements

Les désengagements devront intervenir au plus tard avant le début de la réunion technique : le lundi de 15h à 19h et le mardi de 10h à 15h au bureau de compétition. Pour les désengagements et les modifications de dernière minute il sera appliqué une pénalité d'un montant de 50 € par athlète et par épreuve (à l'exception d'une contre-indication médicale).

Réunion technique

Mardi 09 juin à 15h au Stade Charléty. Les dossards seront distribués lors de la réunion technique. La présence d'un représentant (dans la limite de 2) par club est obligatoire. Les starts lists seront disponibles à l'issue de la réunion technique. Un athlète qui ne participe pas à une épreuve alors qu'il apparaît sur les starts lists sera disqualifié pour le reste de la compétition.

Chambre d'appel

Le port du dossard est obligatoire dès la chambre d'appel. Le passage à la chambre d'appel est obligatoire pour toutes les épreuves. Tout athlète qui ne passe pas par la chambre d'appel se verra exclu de l'épreuve.

SAVE THE DATE
9 - 10 JUIN 2015
HANDISPORT VOUS DONNE RENDEZ-VOUS



CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ATHLETISME OPEN
FRENCH OPEN CHAMPIONSHIPS
PARIS CHARLÉTY 2015

10 nations invitées
Plus de 200 athlètes français et étrangers

+ VILLAGE HANDISPORT DECOUVERTE
20 disciplines à pratiquer ensemble - ouvert à tous



Accès piste

L'entrée sur la piste ne peut s'effectuer qu'à partir de la chambre d'appel. Seuls les guides identifiés par le port d'une chasuble (à récupérer en chambre d'appel) et les accompagnateurs accrédités (formulaire à demander au bureau de compétition et à remettre à la chambre d'appel) sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du stade.

Le programme

Courses : 100m - 200m - 400m - 800m - 1500m - 5000m

Sauts: longueur - hauteur

Lancers : poids - disque - javelot - massue

Relais : 4x100m (debout) - 4x400m (fauteuil)

La Coupe de France de courses sur route

La Commission Athlétisme Handisport organise une Coupe de France de Courses sur route ouverte aux athlètes en fauteuil (accessible pour les handicaps debout dès la rentrée 2015-2016). Le but est de promouvoir la pratique de l'athlétisme en fauteuil.

Généralités

Ce challenge comporte 5 étapes sur route du 10km au marathon et une finale sur piste lors des Championnats de France Interclubs d'athlétisme handisport.

Les épreuves

- 10km de Redon : 4 octobre 2014
- Semi-Marathon de La Rochelle : 30 novembre 2014
- 10km de La Remuée : 21 mars 2015
- Marathon de Paris : 12 avril 2015
- Finale aux Interclubs de Dole avec un 5000m sur piste : 9 mai 2015

Le public concerné

Athlètes en fauteuil des catégories 51 à 54

L'organisation générale

L'organisation de chaque épreuve est de la responsabilité des organisateurs. Afin de favoriser la mise en action des athlètes et assurer la sécurité des coureurs à pied, un départ anticipé de 2' à 5' des coureurs handisport est la solution la plus adaptée. Pour éviter toute détérioration du matériel et préserver l'intégrité physique des participants, le parcours doit être totalement adapté. Le port du casque est obligatoire.

Le classement

Chaque course rapporte un nombre de points sans considération de distance : de 5 à 200.



Le classement dissocie femmes, hommes et les handicaps en fonction du nombre de points marqués. Attention, pour la catégorie tétraplégique et pour les femmes, 1 seule récompense s'il n'y a pas plus de trois athlètes. Pour être classé, il faut avoir participé au-moins à trois épreuves sur route et à la finale.

Des prix sont prévus pour les meilleurs athlètes de chaque classement : matériel (boyaux etc...).

Calendrier et résultats

Consultez le calendrier des épreuves et les résultats sur le site <http://france-coursefauteuil.blogspot.fr/>

Le Challenge Jeunes Athlètes Handisport

Le Challenge National des Jeunes Athlètes Handisport est une animation sportive proposée aux jeunes athlètes de moins de 20 ans licenciés à la Fédération Française Handisport. Il permet aux garçons et filles, pratiquant debout ou en fauteuil, de concourir sur des épreuves multiples, sous la forme d'un triathlon athlétique.

Généralités

Le Challenge se déroule sous la forme d'un triathlon athlétique sur une piste d'athlétisme de préférence. Une adaptation de ce challenge peut être proposée en Gymnase de Type C. Le Challenge consiste à réaliser des performances dans trois disciplines athlétiques adaptées aux athlètes handisport. Le cumul des points marqués sur les trois épreuves déterminera le classement de la compétition.

Les épreuves

- ➔ En extérieur : 50m - saut en longueur - balle lestée - vortex - anneau lesté - massue
- ➔ En salle : 30m - pentabond - balle lestée - anneau lesté - massue

Le public concerné

Se référer aux modalités de classification jeune proposées par le département Jeune de la Fédération Française Handisport

- ➔ Athlètes debout : D1, D2, D3, D4, D5A, D5B et D6
- ➔ Athlètes en fauteuil : F1, F2, F3 et FE

L'organisation générale

La Commission Athlétisme de la Fédération Française Handisport (FFH) coordonne la mise en place pour la saison 2015 de ce Challenge National des Jeunes Athlètes Handisport :

Le Challenge Jeunes Athlètes Handisport

- ➔ La phase locale doit être gérée par les établissements scolaires ou spécialisés, les clubs, les Comités Départementaux Handisport (CDH) ou Comités Régionaux Handisport (CRH) en respectant le cahier des charges du Challenge. Les compétitions doivent avoir lieu du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2015. Cette phase est qualificative pour la finale du Challenge.
- ➔ Organisée par la Commission Athlétisme de la FFH, la phase nationale aura lieu le mercredi 10 juin à l'occasion des Championnats de France Open d'Athlétisme Handisport à Paris Charléty. Cette finale du Challenge National des Jeunes Athlètes Handisport verra concourir les 30 meilleurs triathlètes Français de moins de 16 ans.

Le classement

Il y a plusieurs classements, avec remise de récompenses, à l'issue de chaque journée.

Les performances retenues sont celles d'un **triathlon réalisé lors d'une seule compétition**. Les points attribués aux athlètes vont de 1 à 45 points et tiennent compte de la catégorie de handicap de l'athlète, de son sexe et de son âge.

Calendrier et résultats

Consultez le calendrier des challenges et les résultats sur le site www.athletisme-handisport.org

Cahier des charges

Le cahier des charges du Challenge Jeunes Athlètes Handisport est disponible sur simple demande formulée à la Commission Athlétisme Handisport.

A savoir

Sur le site internet de l'athlétisme handisport rubrique « Les compétitions » vous trouverez les informations suivantes :

Calendrier : les dates des stages, des formations et des compétitions ...

Dossier d'informations : les informations spécifiques (horaires, dates, lieux, transport, hébergement, restauration, inscriptions, etc...) concernant un championnat ou un meeting seront compilées dans un dossier. Ce dossier sera également communiqué aux clubs et aux athlètes par mail.

Résultats : les résultats officiels des compétitions nationales et internationales, sur piste ou sur route ...

Table de cotation : la table de cotation mise en place par la Commission Athlétisme permet de traduire une performance numérique (heure, minute, seconde ou mètre) en nombre de points. Le coefficient utilisé tient compte de la catégorie de l'athlète et du record du monde de l'épreuve considérée. L'athlète obtenant le plus de points est classé premier, le second total permet d'accéder à la deuxième place etc. Dans toutes les compétitions se référant à la table de cotation nationale, les points seront calculés selon l'édition 2013-2015.

Records de France & Bilans : à venir très prochainement ...

➔ Déclaration des compétitions FFA

Les performances réalisées en FFA peuvent être prises en compte par la Commission Athlétisme Handisport. Pour cela, les clubs ou les athlètes doivent envoyer un mail 8 jours avant la compétition à athletisme@handisport.org pour la déclarer.

Les résultats devront être envoyés par mail sous 48h à la même adresse.

LES JEUNES ET LE HAUT NIVEAU



Le Pôle France Jeunes



Le Pôle France Jeunes Athlétisme Handisport fait partie de la politique de haut niveau de la Fédération Française Handisport, nommée Parcours d'Excellence Sportive, et reconnue par le Ministère de tutelle.

Structure basée à Lyon (Halle Stéphane Diagana) et dédiée à la formation et à l'accès de la pratique de haut-niveau pour des jeunes recrutés entre 15 et 19 ans, dont le potentiel et le niveau d'implication sont reconnus lors de deux jours de tests et d'entretiens. Toutes les personnes classifiées en athlétisme handisport et répondant au critère d'âges, peuvent postuler à l'entrée au Pôle lors de ces journées.

Son cahier des charges répond obligatoirement à un double projet pour le sportif, celui de la formation professionnelle et celui de l'accomplissement sportif. Cette structure est pensée comme transitoire dans la vie de l'athlète qui accompagnera la personne au maximum jusqu'à ses 25 ans.

L'intégration au Pôle est un moyen qui semble pertinent pour accéder à un haut-niveau de performance, mais ne sous-tend pas d'être obligatoirement sélectionné en Equipe de France Jeunes ou Elites. Cette place-là se mérite sur le terrain comme pour les autres athlètes.

Les suivis de la Commission

Collectif A

Athlètes médaillés à titre individuel lors de la dernière compétition internationale de référence (médaille aux Jeux = suivi de 4 ans si poursuite de carrière).

Collectif Relève

Athlètes sélectionnés lors de la dernière compétition internationale de référence, ou athlètes ayant réalisé plus de 900 pts (850 pts pour les -25 ans) dans une épreuve au programme des Jeux Paralympiques ou lors d'une compétition labellisée IPC.

Collectif Espoirs : être compétitif

Athlètes de -20ans ayant réalisé les performances suivantes sur les Championnats de France Interclubs ou Open sur l'année N-1 : - 20 ans : 800 pts ; - 18 ans : 700 pts ; - 16 ans : 600 pts.

Collectif Avenir : s'entraîner mieux

Athlètes de -20 ans ayant réalisé des performances de + 500 points à la table de cotation.

Collectif JAP : démontrer son potentiel

Athlètes de -18 ans (priorité -16 ans) détectés grâce aux tests de détection, au challenge des jeunes athlètes et aux événements nationaux.

➔ Droits pour les athlètes des différents collectifs

Invitation et prise en charge sur les stages et regroupements organisés par la FFH et sa Commission Athlétisme ; aides financières accordées par la FFH et sa Commission Athlétisme pour participer aux compétitions internationales à l'étranger ; sorties internationales avec les collectifs France sur sélection.

Les résultats des championnats d'Europe IPC Swansea 2014

Avec 20 médailles dont 8 en or, l'équipe de France s'est classée 6^e nation de ces championnats d'Europe.

Les médailles d'or

ADOLPHE Timothée : 200m et 400m T11

FAIRBANK Pierre : 200m et 800m T53

KAYITARE Clavel : 100m T42

FRANCOIS-ELIE Mandy : 100m T37

KEITA Nantenin : 400m T13

LE FUR Marie-Amélie : 400m T44



Les médailles d'argent

FAIRBANK Pierre : 100m T53

RADIUS Louis : 1500m T38

MOBRÉ Sébastien : 200m T34

BRIGNONE Nicolas : 400m T53

VIDOT Elvina : 100m T11

FRANCOIS-ELIE Mandy : 400m T37

LE FUR Marie-Amélie : Saut en longueur T44

RELAIS France : 4x100m T11-13



Les médailles de bronze

MOBRÉ Sébastien : 100m T34

BRIGNONE Nicolas : 100m T53

CASOLI Julien : 1500m T54

TAMBADOU Moussa : Saut en longueur T38



Les guides médaillés

Gautier Simounet (Trésor Makunda), Cédric Felip (Timothée Adolphe), Loïc Scouarnec (Elvina Vidot)

Les règles de sélection des compétitions internationales

La Commission Fédérale Athlétisme, en accord avec la Direction Technique Nationale, a établi des modalités pour être sélectionnable et être sélectionné en Equipe de France pour les compétitions internationales 2015.

Ces modalités, ainsi que les minima, sont à retrouver sur le site de l'Athlé Handisport dans la rubrique « L'Equipe de France ».

- 25 avril** Championnats du Monde IPC de Marathon - Londres (GBR)
- 16-19 juillet** European Paralympic Youth Games - Varazdin (CRO)
- 20-25 juillet** Championnats d'Europe Sourds - Bydgoszcz (POL)
- 22-31 octobre** Championnats du Monde IPC - Doha (QAT)

ANNEXE



Poids des engins de lancer

Catégories F11-13

Age	Catégories	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin
Open	F11-13	2.00kg	1.00kg	800gr	600gr	7.26kg	4.00kg
- 20	F11-13	1.75kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
- 18	F11-13	1.50kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
- 16	F11-13	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	4.00kg	3.00kg

Catégorie F20

Age	Catégorie	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin
Open	F20	2.00kg	1.00kg	800gr	600gr	7.26kg	4.00kg
- 20	F20	1.75kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
- 18	F20	1.50kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
- 16	F20	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	4.00kg	3.00kg

Catégorie F60

Age	Catégorie	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin
Open	F60	2.00kg	1.00kg	800gr	600gr	7.26kg	4.00kg
- 20	F60	1.75kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
- 18	F60	1.50kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
- 16	F60	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	4.00kg	3.00kg

Catégories F31-38

Age	Cat.	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin	Massue Féminin et Masculin
	F31	NE	NE	NE	NE	NE	NE	397gr
Open, - 20	F32	1.00kg	1.00kg	NE	NE	2.00kg	2.00kg	397gr
	F33	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	3.00kg	3.00kg	NE
	F34	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F35	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F36	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F37	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	5.00kg	3.00kg	NE
	F38	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	5.00kg	3.00kg	NE
	F31	NE	NE	NE	NE	NE	NE	397gr
- 18	F32	1.00kg	1.00kg	NE	NE	2.00kg	2.00kg	397gr
	F33	1.00kg	1.00kg	600gr	500gr	3.00kg	3.00kg	NE
	F34	1.00kg	1.00kg	600gr	500gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F35	1.00kg	1.00kg	600gr	500gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F36	1.00kg	1.00kg	600gr	500gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F37	1.00kg	1.00kg	600gr	500gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F38	1.50kg	1.00kg	700gr	500gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F31	NE	NE	NE	NE	NE	NE	397gr
- 16	F32	750gr	750gr	NE	NE	1.00kg	1.00kg	397gr
	F33	750gr	750gr	500gr	500gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F34	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F35	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F36	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F37	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F38	750gr	750gr	600gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE

Catégories F40-46

Age	Catégorie	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin
Open, - 20	F40-41	1.00kg	750gr	600gr	400gr	4.00kg	3.00kg
	F42	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
	F43-44	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
	F45	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg
	F46	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
- 18	F40-41	NE	NE	NE	NE	NE	NE
	F42	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
	F43-44	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
	F45	1.00kg	1.00kg	600gr	500gr	4.00kg	3.00kg
	F46	1.50kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
- 16	F40-41	NE	NE	NE	NE	NE	NE
	F42	1.00kg	1.00kg	600gr	400gr	4.00kg	3.00kg
	F43-44	1.00kg	1.00kg	600gr	400gr	4.00kg	3.00kg
	F45	750gr	750gr	500gr	400gr	3.00kg	2.00kg
	F46	1.00kg	1.00kg	600gr	400gr	4.00kg	3.00kg

Catégories F51-57

Age	Cat.	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin	Massue Féminin et Masculin
Open, U/20	F51	1.00kg	1.00kg	NE	NE	NE	NE	397gr
	F52	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F53	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	3.00kg	3.00kg	NE
	F54	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F55	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F56	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F57	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
U/18	F51	750gr	750gr	NE	NE	NE	NE	397gr
	F52	750gr	750gr	500gr	500gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F53	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F54	1.00kg	1.00kg	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F55	1.00kg	1.00kg	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F56	1.00kg	1.00kg	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F57	1.00kg	1.00kg	600gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
U/16	F51	750gr	750gr	NE	NE	NE	NE	397gr
	F52	750gr	750gr	400gr	400gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F53	750gr	750gr	400gr	400gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F54	750gr	750gr	400gr	400gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F55	750gr	750gr	400gr	400gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F56	750gr	750gr	400gr	400gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F57	1.00kg	750gr	500gr	400gr	2.00kg	2.00kg	NE



malakoff médéric

PARTENAIRE OFFICIEL

COMMISSION ATHLETISME HANDISPORT

42, rue Louis Lumière 75020 Paris

Tél. 01 40 31 45 39

athletisme@handisport.org

www.athletisme-handisport.org

Facebook : Athlétisme Handisport

Twitter : @AthleHandisport